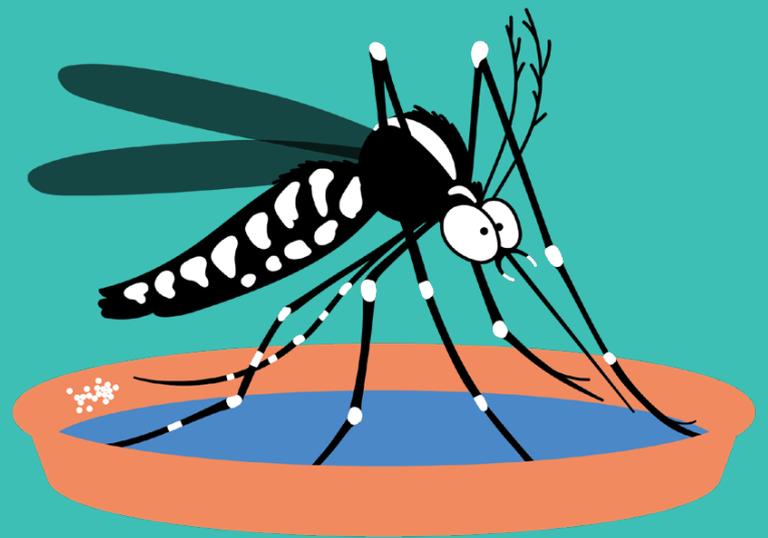


Moustique tigre : Stop aux idées reçues !



Démêler le vrai du
faux sur le moustique
tigre

**LE MOUSTIQUE
TIGRE ENTRAINE
UNE NUISANCE
INTENSE, MAIS
RIEN DE PLUS...**

Faux

L'implantation du moustique tigre est bien synonyme de fortes nuisances dès que les adultes pullulent.

Il est aussi connu pour être un vecteur de transmission de virus à l'origine de maladies humaines (chikungunya, dengue ou zika). Ces virus sont importés en métropole par des personnes ayant voyagé en zone intertropicale.

Faux

La femelle moustique tigre peut piquer plusieurs fois (4 à 5 fois) au cours des 4 à 8 semaines de sa vie.

C'est ainsi qu'elle peut transmettre un virus par exemple, si elle a piqué au préalable une personne malade.

**LE MOUSTIQUE
TIGRE MEURT
APRÈS NOUS
AVOIR PIQUÉ**

**LE MOUSTIQUE
TIGRE DISPARAIT
EN HIVER**

Vrai et Faux

Ils disparaissent sous leur forme adulte mais restent toujours présents sous forme d'œufs qui attendent les conditions favorables du printemps (température et luminosité), pour éclore après submersion.

Ainsi, dès la fin de l'hiver, il faut veiller à nettoyer et mettre à l'abri les contenants pour éviter l'éclosion des œufs restés en dormance depuis la saison précédente.

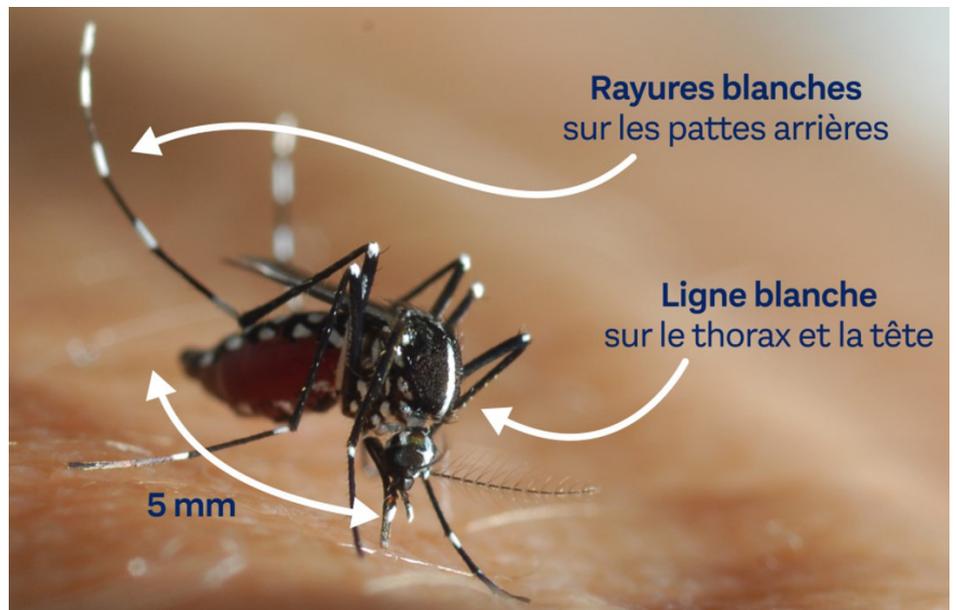
Faux

L'ARS, la métropole de Lyon et plusieurs conseils départementaux sont engagés, depuis 2022, dans un plan de mobilisation sociale avec pour objectif de créer des supports destinés à aider les communes et les EPCI à agir sur le moustique tigre dans les espaces publics et mobiliser les occupants des espaces privés.

Des outils opérationnels, des témoignages de communes engagées et de nombreuses autres ressources sont disponibles sur le site [AgirMoustique](#).

Certains conseils départementaux peuvent aussi proposer d'accompagner des collectivités dans la mise en place d'un plan d'action de lutte contre le moustique tigre.

**LE MAIRE EST SEUL À
S'ENGAGER SUR LA
PROBLÉMATIQUE DU
MOUSTIQUE TIGRE**



Moustique tigre adulte et éléments de reconnaissance

**LE MAIRE EST LE
SEUL QUI DOIT AGIR
SUR SA COMMUNE
CONTRE LE
MOUSTIQUE TIGRE**

Faux

Près de 80% des lieux de développement du moustique tigre se situent sur le domaine privé. L'action doit donc être portée par tous, habitants et occupants à quel que titre que ce soit.

La commune, pour sa part, doit informer, et inciter ses administrés ainsi qu'agir sur les espaces qu'elle gère.

Vrai et Faux

Les larves de moustiques se développent dans l'eau.

En revanche, les adultes viennent bien se réfugier dans la végétation pour échapper au vent et aux fortes chaleurs.

**LE MOUSTIQUE
TIGRE SE DÉVELOPPE
DANS MA HAIE**

**LE MOUSTIQUE
TIGRE SE PROPAGE
DANS LES MILIEUX
NATURELS HUMIDES**

Faux

Le moustique tigre préfère les milieux artificiels pour se développer.

On va plutôt le trouver dans les regards à l'aplomb des descentes de cheneau, les récupérateurs d'eau, les coupelles sous les pots de fleurs...

Vrai

Il est possible de limiter la présence de gîtes larvaires, dès la conception de nouveaux aménagements.

Des leviers permettent de s'assurer de la prise en compte de précautions techniques pour limiter les gîtes larvaires :

- Intégrer des préconisations techniques dans les règlements et les documents d'urbanismes ;
- Adapter les cahiers des charges dans les dossiers de consultation pour des travaux publics ;
- Informer professionnels et particuliers, lors de la demande des permis de construire (ou de rénovation) sur les préconisations techniques à respecter.

**LE MAIRE PEUT
AGIR POUR ÉVITER
LA CRÉATION DE
NOUVEAUX GITES**



Exemples de gîtes larvaires

**L'INSTALLATION
D'ABRIS À CHAUVES-
SOURIS PERMET DE
LUTTER CONTRE LE
MOUSTIQUE TIGRE**

Faux

Les moustiques tigres sont diurnes alors que les chauves-souris sont nocturnes. Ils ne sont donc pas actifs sur les mêmes périodes de la journée.

Les chauves-souris peuvent se nourrir d'espèces de moustiques nocturnes mais pas de moustiques tigres.

Faux

Le traitement insecticide est à réserver aux gîtes larvaires qu'il n'est pas possible de supprimer. Il doit être réalisé lorsque les larves sont présentes et répété durant la saison. Il faut donc impérativement disposer d'un accès libre aux gîtes et prévoir un passage régulier.

Le traitement des moustiques adultes est règlementé en raison de sa nocivité, du risque de développement de résistances et de la possible contamination des milieux fragiles. Il ne peut s'envisager que dans des situations exceptionnelles, avec un risque sanitaire avéré, et après avis de l'ARS.

Supprimer les gîtes larvaires évite l'éclosion de nouvelles générations de moustiques. C'est la seule méthode qui réduit la nuisance durablement, alors que les traitements insecticides n'ont des effets que temporaires.

**LE TRAITEMENT
INSECTICIDE EST
L'ACTION LA PLUS
EFFICACE POUR
SUPPRIMER LA
NUISANCE**

Faux

Le piégeage est à considérer comme un outil complémentaire à la neutralisation des gîtes larvaires. Un piège ne permet pas de diminuer, à lui seul, les nuisances et il est impératif de supprimer les gîtes larvaires, au préalable et tout au long de l'utilisation du piège.

Une utilisation collective de pièges sur plusieurs habitations (entre 60 et 80% des maisons doivent être équipées de plusieurs pièges), constituant un réseau suffisamment dense, peut s'avérer utile pour réduire la pression de façon significative.

**LE PIÈGE EST LA
SEULE SOLUTION
POUR RÉDUIRE LA
NUISANCE DUE AUX
MOUSTIQUES TIGRES**

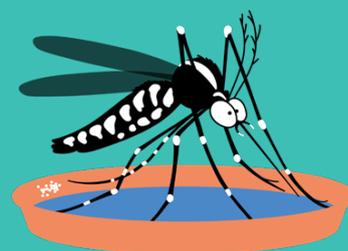
**AGIR
COLLECTIVEMENT
SUR LES GITES
EST EFFICACE**

Vrai

La mise en œuvre d'actions collectives de suppression des gîtes larvaires, sur les espaces privés et publics, a prouvé son efficacité pour réduire la nuisance des moustiques.

Ces actions, souvent simples à mettre en œuvre, sont à réaliser avec rigueur, tout au long de la saison, notamment après chaque pluie ou arrosage et pour l'ensemble des contenants existants.

Moustique tigre : Stop aux idées reçues



Le moustique-tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est qui a colonisé une grande partie du monde. Installée en France métropolitaine depuis 2004, son aire de répartition n'a cessé d'augmenter.

Pour plus d'informations concernant les actions pouvant être menées par les collectivités, téléchargez le guide technique sur le site [AgirMoustique](https://www.agirmoustique.fr) ou en scannant le QR code ci-dessous :



Ce guide a pour but d'aider les élu(e)s et agents des communes à mettre en place un plan de lutte adapté à leur territoire. Il apporte des éléments pour mieux connaître le moustique-tigre et les solutions adaptées en fonction des situations. Il est illustré par des témoignages concrets de communes pilotes qui ont déjà mis en œuvre des actions de lutte.